

L'Ile-de-France attire les investisseurs

On sait l'importance de l'Ile-de-France dans la dynamique économique nationale. Mais on ignore souvent le poids conséquent qu'elle représente à l'échelle de l'Union européenne (UE). Ainsi, en 2007, le PIB de la région représentait 28 % de la richesse nationale et environ 4,5 % du PIB de l'UE. Sa forte tradition industrielle se caractérise par un tissu très dense de PME-PMI et un très large éventail d'activités. En termes d'emploi, les activités tertiaires représentent environ 82 % de l'emploi salarié francilien. Il s'agit du premier bassin d'emploi européen. Sa main-d'œuvre est hautement qualifiée : 37 % des cadres de France et près de 35 % du personnel de la recherche publique.

Une économie diversifiée

« Grâce à son économie diversifiée, l'Ile-de-France résiste, pour l'heure, mieux que bien des grandes métropoles mon-

diales hyper-spécialisées », soulignait début avril Denis Tersen, directeur général de l'Agence régionale de développement (ARD) Paris Ile-de-France, au moment de publier le bilan pour 2008 des investissements étrangers dans la région. L'Ile-de-France est la 2^e région d'Europe en matière d'investissements directs étrangers. Forte de 208 nouveaux projets de création, d'extension ou de reprise de sites économiques en 2008 (soit 14 % de plus qu'en 2007), l'Ile-de-France a confirmé l'an dernier son attractivité auprès des entreprises internationales. Sur ces 208 projets, pas moins de 154 sont des créations d'entreprises étrangères (les autres étant des extensions ou des reprises), ce qui constitue un excellent résultat et démontre l'attractivité régionale.

Parmi les principaux pays investisseurs, pourvoyeurs d'activités en Ile-de-France, on retrouve le même trio de tête que l'année dernière :

Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne.

Ils réunissent à eux trois plus de 50 % des projets accueillis en Ile-de-France. L'Asie s'affirme avec 18 % des projets et 16 % des emplois créés avec trois pays asiatiques (Japon, Inde, Chine) parmi les dix premiers investisseurs en Ile-de-France. L'Inde apparaît pour la première fois dans les dix principaux pays d'origine des investissements.

Informatique, finance et conseil

D'une manière générale, les nouveaux projets arrivés en Ile-de-France appartiennent principalement aux activités de services, notamment financiers, aux activités de conseil ou de prestations informatiques. Ces trois secteurs majoritaires ont généré 105 projets en 2008 et ont été à l'origine de plus de 65 % des emplois créés ou maintenus dans la région.

En termes d'emplois créés, la crise actuelle poussant les

investisseurs à la prudence, les projets d'investissements étrangers en Ile-de-France en 2008 ont été en moyenne de plus petite taille par rapport à ceux de l'année 2007 et ont nécessité un recrutement moins important (en moyenne 40 emplois par projet en 2008 contre 57 en 2007). Le nombre d'emplois créés ou maintenus en 2008 a ainsi diminué de 20 %, passant de presque 10

400 en 2007 à 8 300 emplois créés ou maintenus en 2008 (soit 26 % du total national des emplois). Cette baisse s'explique en Ile-de-France par l'absence de rachat d'entreprises par des sociétés étrangères.

■ O.F.

• Agence régionale de développement : www.paris-region.com

En +

Les chiffres-clés de la région Ile-de-France

Outil de référence pour l'observation des données socio-économiques régionales, les "Chiffres-clés de la région Ile-de-France" est sorti début avril. Il s'agit de la 30^e édition de cet ouvrage publié à 15 000 exemplaires par la Chambre régionale de commerce et d'industrie Paris-Ile-de-France, en partenariat avec la direction régionale de l'Insee et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région. Cette brochure de 84 pages développe 13 thèmes (économie générale, emploi et revenus, recherche, environnement, transports...) illustrés par 68 tableaux de données, 12 graphiques et 32 cartes. Toutes les informations contenues ne sont pas actualisées sur 2008, mais cette édition 2009 est enrichie de nouvelles données, sur les pôles de compétitivité et les crédits d'intervention de l'Etat.

• Téléchargeable gratuitement sur Internet : www.paris-iledefrance.cci.fr